



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Hautes-Pyrénées

Commune : Laloubère

Autres communes :

R500

Appellation : Château de Laloubère et son parc

Monument(s)

Appellation : Château de Laloubère et son parc

Protection : inscription partielle

Arrêté : inscription le 30/08/1995

Étendue de la protection : Parties suivantes du château : les façades et toitures du château (non compris les dépendances), les trois pièces de réception du rez-de-chaussée (salon, salle à manger, vestibule), le grand escalier d'honneur et son décor peint, la chapelle en totalité, les façades et toitures du bâtiment de la porterie (hors rajout), la colonne commémorative dans le parc, la motte féodale et ses fossés (cad A 53, 54, 58, 238, 484) : inscription par arrêté du 30 août 1995

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.